



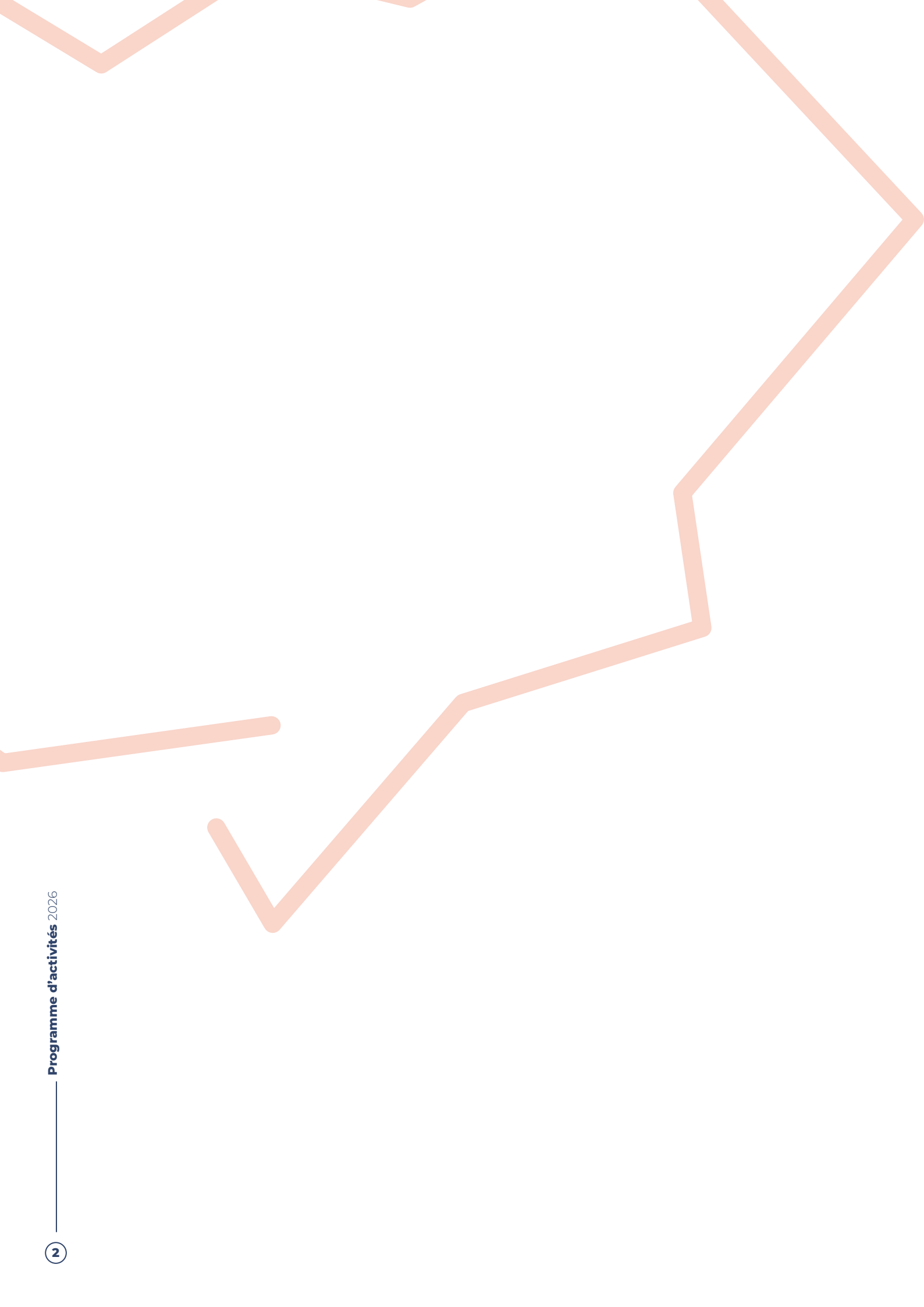
audat.var

AGENCE D'URBANISME
DE L'AIRE TOULONNAISE ET DU VAR

Programme

d'activités

2026



L'ÉDITO



Les appuis de l'audat.var en 2025 ont démontré, dans la continuité des années précédentes, la capacité d'investissement toujours puissante et équilibrée de l'Agence dans l'ensemble des champs de l'aménagement et du développement des territoires du Var : connaissance, expertise, stratégies, partage et sensibilisation. Toutes les facettes de notre rôle sont actives.

Après l'adhésion du Parc National de Port Cros en 2025, le périmètre de l'Agence s'élargit encore en 2026 avec l'adhésion de la communauté d'agglomération Provence Verte, induisant un positionnement maintenant complet auprès de l'ensemble des intercommunalités du Var.

Cette adhésion de l'ensemble des EPCI du Var à l'Agence est fondamentale pour doter les collectivités varoises de l'ingénierie territoriale nécessaire à la conduite de politiques publiques toujours plus complexes et pour lesquelles notre rôle est plébiscité.

Elle permet également à l'Agence de renforcer son rôle d'interface et de coordination entre les projets et actions menés par l'ensemble des acteurs publics locaux (collectivités locales, syndicats, services de l'État, Département du Var, Région Sud...), afin d'améliorer l'efficacité des politiques publiques et leur impact sur le territoire.

En 2026, les administrateurs de l'Agence vont approuver un projet d'Agence 2026-2030 mettant en avant le Cap à tenir pour satisfaire les attentes des membres et de ses partenaires dans les 5 prochaines années.

2026 est marquée par les élections municipales et de possibles changements, dans un contexte de transition écologique, sociétale et économique qui nous invite à persévérer dans nos efforts face aux défis à relever.

L'audat.var devra faire preuve d'agilité, comme toujours, pour conjointement, tenir le Cap à 5 ans défini dans le Projet d'Agence, s'adapter aux besoins en évolution des membres, continuer d'œuvrer pour une adaptation des territoires au changement climatique et des cadres de vie porteurs de bien-être.

En 2026, continuons ensemble d'explorer nos futurs heureux !

Thierry Albertini, Président de l'audat.var

SOMMAIRE

LES ORIENTATIONS MAJEURES DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS DE L'AUDAT.VAR EN 2026	p.6
----------------------------------------------------------------------------------	------------

PARTIE 1

LE PROGRAMME PARTENARIAL	p.9
---------------------------------	------------

➔ Mission 1 : Planifier le territoire	p.10
----------------------------------------------	-------------

➔ Mission 2 : Faciliter l'action publique	p.13
--------------------------------------------------	-------------

➔ Mission 3 : Projeter et dessiner la ville	p.17
----------------------------------------------------	-------------

➔ Mission 4 : Positionner et relier les territoires du Var	p.20
-------------------------------------------------------------------	-------------

➔ Mission 5 : Observer, prévoir, évaluer	p.23
-------------------------------------------------	-------------

➔ Mission 6 : Sensibiliser, valoriser, diffuser	p.27
--------------------------------------------------------	-------------

PARTIE 2

LES ACTIVITÉS HORS PROGRAMME PARTENARIAL	p.33
-------------------------------------------------	-------------

PARTIE 3

LES PARTENARIATS	p.37
-------------------------	-------------

LES ORIENTATIONS MAJEURES DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS EN 2026

Comme l'indique le Protocole 2021-2027 de coopération entre l'Etat et la FNAU, l'Agence facilite le dialogue ainsi que la prise en compte des politiques nationales dans les stratégies et politiques locales. Comme espace d'échange, elle anime des dispositifs de connaissances, d'observation urbaine et territoriale. Comme outil productif, elle développe des approches innovantes et oeuvre dans le champ des politiques d'aménagement et de développement, des documents d'urbanisme et de planification, dans l'accompagnement des transitions et la prospective.

ORIENTATIONS MAJEURES EN 2026

Les orientations du programme de travail 2026 s'inscrivent dans la direction décrite par le Projet d'agence 2026-2030.

Celui-ci définit le cap à tenir à 2030 avec deux objectifs essentiels :

- consolider le rôle de l'Agence dans ses missions phare auxquelles les membres sont attachés ;
- satisfaire de nouvelles attentes tant dans certains champs thématiques que dans les modes de faire.

Le projet d'agence 2026-2030, approuvé par les administrateurs de l'Agence, constitue le document cadre et stratégique avec lequel les orientations de l'activité 2026 sont compatibles.

Le projet d'agence met en exergue quatre champs thématiques clés, 4 axes forts autour desquels les investissements de l'Agence sont amenés à se structurer et se renforcer, sans occulter d'autres directions de travail :

- La prospective territoriale,
- L'adaptation au changement climatique,
- La sobriété foncière et la fabrique de la ville sur la ville,
- La prise en compte des besoins des publics spécifiques, notamment des jeunes et des personnes âgées.

Outre la satisfaction des objectifs stratégiques et pluriannuels définis par le Projet d'agence, quelques enjeux particuliers portent l'activité de l'Agence en 2026 :

1. Renforcer le rôle de l'Agence dans la mise en cohérence des politiques publiques portées par ses membres

L'étendue des demandes d'appui des EPCI membres de l'Agence dans la formalisation de leurs politiques publiques locales impliquent pour l'audat.var de penser des stratégies et schémas de développement territoriaux intégrés, tenant compte de manière croissante des interactions pouvant exister entre différents domaines d'intervention des collectivités.

La mise en oeuvre de la transition écologique impose le développement d'approches systémiques.



2. Intégrer l'optimisation des ressources territoriales et les trajectoires de sobriété dans les stratégies territoriales

Les pressions sur les ressources, les impacts du changement climatique, le développement des risques...interrogent de plus en plus les territoires sur les stratégies d'action à tenir à horizon 10-15ans. Qu'il s'agisse du foncier, de l'énergie ou de la gestion de l'eau, les politiques de développement et d'aménagement des territoires doivent intégrer les enjeux de sobriété. Les nombreuses interpellations de l'audat.var sur ces thématiques induisent la mise en place de nouvelles méthodes de travail.

3. Investir de nouvelles démarches de projet relatives au bien-vivre, au bien-être et au cadre de vie

Les territoires du Var et la sphère publique se mobilisent de manière croissante sur les enjeux d'amélioration de la qualité de vie des habitants : prise en compte des besoins des publics spécifiques, urbanisme favorable à la santé, alimentation locale, facilitation des mobilités décarbonées, accès aux services et aux soins...

Sur tous ces sujets, le rôle de l'Agence, déjà fortement engagée est amené à se renforcer en 2026.

4. Renforcer le rôle de l'Agence dans l'animation de réseaux de coopération territoriale à l'échelle du Var

L'audat.var anime déjà de nombreux réseaux à l'échelle du Var, rassemblant des chefs de projets ou des chargés de missions autour de politiques publiques sur lesquels ils sont conjointement engagés : ACV/PVD, PAT, chargés de mission économie, chefs de projets SCOT...

L'audat.var amplifiera encore ses appuis en 2026 pour animer ces réseaux vivants, porteurs de dialogue interterritorial, de mutualisation de moyens et d'actions.



5. Elargir les coopérations partenariales

L'audat.var anime des coopérations de projet avec de très nombreux partenaires (dont 14 ont la qualité de partenaires associés). En 2026, le développement de partenariats en vue de créer des alliances de projets favorables au développement durable des territoires du Var, sera prolongé.

Ces alliances partenariales sont fondamentales pour satisfaire encore mieux les objectifs de cohésion départementale portés par les EPCI et le Département du Var ainsi que l'ensemble des acteurs publics locaux membres de l'Agence.

6. Consolider le réseau UrbaSud

Les agences d'urbanisme du Sud projettent en 2026 un renforcement de la lisibilité de leur réseau (cf. page 40) pour mieux investir les sujets d'intérêt régional, aux côtés de la Région Sud et des services de l'Etat. Il s'agit aussi de développer les partenariats de projet de niveau régional (ARS, CEREMA, Agence de l'eau, ADEME, EPF, ARBE...).

Enfin dans le prolongement de 2025, l'audat.var et ses administrateurs réaffirment l'objectif majeur de **ménager un équilibre entre « les productions » et « les échanges » pour conjointement :**

- Adapter les réponses de l'Agence aux besoins de ses membres et aux nouveaux défis territoriaux ;
- Développer une culture territoriale commune, fondement d'une action publique plus efficace aux différentes échelles.



Partie 1

Le programme partenarial

Le programme d'activités est principalement constitué par le programme partenarial de travail, véritable clef de voûte du fonctionnement de l'Agence.

Ce dernier consigne les objectifs annuels, répondant aux préoccupations des membres. Il mutualise et croise les besoins et les attentes qui ont été exprimés par les membres, qu'ils soient directement intéressés par les missions, en étant impliqués, pilotes ou concernés, ou qu'ils soient intéressés par le bénéfice de la mutualisation des missions.

Les activités, initiatives et outils développés pour l'ensemble des membres s'organisent dans le programme partenarial autour de 6 grandes missions :

- ➔ **Mission 1 : Planifier le territoire**
- ➔ **Mission 2 : Faciliter l'action publique**
- ➔ **Mission 3 : Projeter et dessiner la ville**
- ➔ **Mission 4 : Positionner et relier les territoires du Var**
- ➔ **Mission 5 : Observer, prévoir, évaluer**
- ➔ **Mission 6 : Sensibiliser, valoriser, diffuser**

MISSION 1

PLANIFIER LE TERRITOIRE

Depuis sa création, l'Agence accompagne les collectivités dans l'élaboration et la mise en œuvre des documents de planification spatiale, de manière préférentielle à l'échelle intercommunale (SCoT, PLUi), et anime les démarches de projet, de l'intention stratégique à la traduction opérationnelle.

Elle intervient sur tout ou partie des documents d'urbanisme, qu'ils soient stratégiques, prescriptifs ou réglementaires, et conçoit les dispositifs de suivi, de mise en œuvre et d'évaluation associés.

L'Agence contribue ainsi à garantir la cohérence des documents d'urbanisme aux différentes échelles thématiques et territoriales, du cadre régional (SRADDET) aux documents locaux (SCoT, PLUi, PLU, OAP). Elle développe également des travaux prospectifs et expérimentaux afin d'anticiper les évolutions des modèles de développement territorial, notamment au regard des enjeux de sobriété foncière, de transition écologique et d'évolution des formes urbaines.



En 2026, l'Agence poursuit cet engagement aux côtés de ses membres afin de produire les documents de planification, éclairer le débat politique, apporter une expertise technique objectivée et renforcer les dynamiques collectives autour des enjeux de la planification territoriale.

Quels axes forts de travail de l'Agence en 2026 ?

1 L'accompagnement dans l'aboutissement de procédures de révision de SCoT (Provence Méditerranée, Golfe de Saint-Tropez, Estérel Côte d'Azur Agglomération, Dracénie Provence Verdon Agglomération, Pays de Fayence, Cœur du Var).

2 La poursuite de l'accompagnement de la Métropole dans les travaux de préfiguration du futur PLUi.

3 Le montage des dispositifs de suivi et d'évaluation des documents d'urbanisme et de planification qu'ils soient approuvés ou en phase d'élaboration, afin de mesurer la mise en œuvre des orientations et des dispositions et d'appuyer ses membres dans le dialogue avec l'ensemble des acteurs concernés.

4 La poursuite de travaux prospectifs sur le périurbain varois au regard des enjeux de sobriété foncière et d'armature territoriale.

5 L'appui aux territoires pour définir des stratégies de planification traduisant la recherche d'un équilibre entre développement et optimisation des ressources territoriales dans des logiques de sobriété (foncier, énergie, ressource en eau...).

6 La poursuite de l'appui à la révision du PLU de Draguignan et l'accompagnement de la mise en œuvre et des évolutions possibles du PLU de Sainte-Maxime.

OBJECTIFS 2026



CONSTRUIRE DES MODÈLES DE DÉVELOPPEMENT PLUS SOBRES EN FONCIER

La poursuite de l'appropriation des enjeux du ZAN

- ④ Appuyer les services de l'Etat (DREAL) dans la **mise en œuvre d'une feuille de route partenariale de niveau régional en faveur d'une plus grande sobriété foncière** (travail du réseau des agences d'urbanisme du Sud, UrbaSud).
- ④ Identifier **les gisements fonciers et sites à enjeux de mise en œuvre des trajectoires de sobriété foncière** à partir des outils d'analyse territoriaux (MOS, OCS-GE...) et capitaliser les expériences de valorisation.
- ④ Poursuivre l'**approche prospective des devenir possibles du périurbain varois à moyen et long terme**, en tenant compte des dynamiques démographiques, des équilibres territoriaux et des nouvelles solidarités à renforcer. Ces travaux s'appuieront en partie sur les réflexions portées par la FNAU.
- ④ Valoriser les **travaux liés aux mutations pavillonnaires** dans les exercices de planification en cours.



- ④ Traduire les objectifs de **sobriété foncière et de planification écologique dans les politiques communales** (Provence Verte).



Lien avec la mission 5

L'ensemble de ces travaux s'appuie sur l'expertise de l'Agence relative aux outils de connaissance de la couverture des sols et de son évolution (MOS locaux, OCSGE...).



SCoT TOUJOURS !

La planification à la grande échelle pour un développement cohérent des territoires

- ④ Appuyer les **EPCI dans l'élaboration de leur SCoT** pour les phases d'arrêt et/ou d'approbation projetées en 2026 (Lacs et Gorges du Verdon, Golfe de Saint-Tropez, Cœur du Var, Estérel Côte d'Azur Agglomération, Pays de Fayence, Provence Méditerranée).
- ④ **Accompagner les démarches de révision des SCoT en cours** (Dracénie).
- ④ Contribuer à la **mise en œuvre et au suivi des SCoT** (Golfe de Saint Tropez, Estérel Cote d'Azur Agglomération, Provence Méditerranée, Pays de Fayence, Lacs et Gorges du Verdon):
 - Construction et alimentation d'**outils, de méthodes et d'indicateurs de suivi** (trajectoires ZAN/Suivi des évolutions démographiques/articulation SCoT PLU...);
 - Animation de groupes de travail (**groupe des urbanistes, ateliers de prospective**);
 - **Interface SCoT** avec l'ensemble des politiques thématiques intercommunales et communales / Interface SCoT/SRADDET;
 - Expertise en termes de **compatibilité** de projets urbains et de politiques thématiques (notamment habitat, commerce, mobilités) avec le SCoT;
 - Traduction des orientations et objectifs des SCoT dans des **schémas d'orientations spatialisés portant sur secteurs stratégiques** (SCoT Provence Méditerranée, Pays de Fayence).



Lien avec la mission 4

L'animation par l'audat.var d'une communauté des chefs de projets des SCoT du Var permet la mise en partage de données, d'enjeux, d'interprétations juridiques et d'approches méthodologiques autour de préoccupations communes.



PLANIFIER À L'ÉCHELLE LOCALE

Contribuer aux plans locaux d'urbanisme

- ☑ Appuyer la Métropole dans la **préfiguration d'un PLUi** (animation du groupe des urbanistes, diagnostic territorial thématique et urbain sur les secteurs stratégiques d'intensification urbaine, atlas des formes urbaines, atlas métropolitain...).
- ☑ Accompagner les communes dans leurs **démarches de PLU** :
 - Accompagner la commune de Sainte-Maxime dans la mise en œuvre de son projet et la préparation des évolutions à venir particulièrement sur la planification de l'interface terre-mer ;
 - Accompagner la commune de Draguignan dans les travaux de révision de son PLU.



PLANIFIER A L'ECHELLE DES PARCS REGIONAUX OU NATIONAUX

Accompagner les projets de Charte de parc

- ☑ Appuyer le Parc national de Port-Cros dans **l'évaluation de sa charte**, par l'actualisation de l'état des lieux du territoire, l'analyse de son articulation avec les documents d'urbanisme et l'identification des enjeux liés à la vulnérabilité au changement climatique.



INTÉRÊT PARTENARIAL

Connaissances, enjeux, méthodes : quelles mutualisations ?

- ↻ Animation de la communauté des membres de l'Agence sur des sujets ayant trait aux évolutions réglementaires en cours : impacts des lois ELAN, Climat et Résilience, « ZAN 2 », Stratégie Nationale Bas Carbone, Loi de simplification de l'urbanisme, projet de loi TRACE...
- ↻ Construction de doctrines ou points de vue partagés entre les territoires et les services de l'Etat (loi littoral, agritourisme...).
- ↻ Intégration des objectifs de sobriété (foncier, eau, énergie) dans des démarches de planification spatiale.
- ↻ Construction de méthodes d'analyse de la consommation d'espace et de l'artificialisation.
- ↻ Mutualisation d'orientations de mise en œuvre des SCoT approuvés.
- ↻ Indicateurs de suivi et d'évaluation des SCoT et mobilisation / élaboration d'outils communs.
- ↻ Articulation SRADDET/SCoT/Chartes de Parc/PLH/PDM/ PCAET/PLUi/PLU - prise en compte des enjeux et contraintes à tous les niveaux.
- ↻ Méthode de construction d'un PLUi et de ses composantes (OAP, approches foncières, étude de densification, scénario démographique, analyse typomorphologique du bâti...).

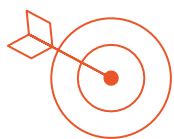


MISSION 2

FACILITER L'ACTION PUBLIQUE

L'audat.var accompagne les collectivités membres dans la construction, l'articulation et la mise en œuvre de leurs politiques locales de développement (habitat, foncier, mobilités, transition écologique et énergétique, économie, agriculture et alimentation locale, ...), en intégrant les évolutions des compétences intercommunales et les cadres réglementaires nationaux et régionaux.

Ces politiques sectorielles – Programme Local de l'Habitat (PLH), Plan de Mobilité (PDM / PDMS), Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), Projet Alimentaire de Territoire (PAT), Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), Programmes contractuels ou opérationnels – sont pensées de manière articulée, dans une logique d'intégration, afin de nourrir des projets de territoire cohérents, opérationnels et partagés.



En 2026, dans un contexte de fortes tensions foncières, de transition écologique accélérée et de contraintes budgétaires renforcées, l'audat.var affirme son rôle de tiers de confiance et d'outil d'ingénierie mutualisée au service de l'action publique locale. L'Agence privilégie des approches transversales, systémiques et évaluables, visant à faciliter le passage de la stratégie à l'action, à renforcer la cohérence des politiques publiques sectorielles et à sécuriser la décision publique.

Quels axes forts de travail de l'Agence en 2026 ?

1 L'Agence consolide et structure son appui aux politiques locales de l'habitat, en accompagnant les territoires dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de leurs Programmes Locaux de l'Habitat, tout en renforçant les approches foncières et l'analyse des besoins des publics spécifiques.

2 Elle renforce l'intégration des politiques de transition écologique, climatique et énergétique dans

l'ensemble des politiques territoriales (habitat, mobilités, aménagement, économie), en mettant l'accent sur l'opérationnalité, l'évaluation des actions et la résilience des territoires.

3 Elle poursuit et amplifie son engagement en faveur des politiques agricoles et alimentaires locales, avec notamment l'arrivée possible de trois nouvelles démarches PAT dans le Var.

4 Elle approfondit l'accompagnement des territoires sur les enjeux eau, biodiversité, paysages et santé, en renforçant les liens entre urbanisme, environnement et qualité de vie.

5 Elle accompagne les territoires dans la définition et la mise en œuvre de systèmes de mobilités plus intégrés, multimodaux et soutenables, en articulation avec les dynamiques résidentielles, économiques et territoriales.

OBJECTIFS 2026



POLITIQUES LOCALES DE L'HABITAT

Habiter dans les territoires du Var

- ☞ **Accompagner les EPCI membres dans la construction ou l'évolution de leur PLH (Programmes Locaux de l'Habitat) :**
 - Toulon Provence Méditerranée : poursuite de l'appui à l'élaboration du PLH 3 métropolitain,
 - Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume : accompagnement du PLH et mise à jour de l'étude foncière associée,
 - Méditerranée Porte des Maures et Dracénie Provence Verdon Agglomération, Estérel Côte d'Azur Agglomération : accompagnement à l'élaboration des PLH,
 - Golfe de Saint-Tropez et Provence Verte : accompagnement à la préparation de la révision du PLH.
- ☞ **Appuyer, par une démarche mutualisée, l'élaboration des nouvelles conventions sur le logement des travailleurs saisonniers** à l'échelle communautaire ou communale (Métropole Toulon Provence Méditerranée, Lacs et Gorges du Verdon, Esterel Côte d'Azur).
- ☞ **Poursuivre le cycle de sensibilisation territorial aux enjeux des politiques locales de l'habitat** (Provence Verdon).
- ☞ **Animer la sphère locale dans la continuité des réflexions et des études portant sur la dynamique de construction, l'impact du vieillissement sur l'occupation du parc de logement, les locations saisonnières, les copropriétés...**



AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE

Prendre en compte les publics spécifiques

- ☞ Finaliser le **Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information des demandeurs (PPGDID)** de la Vallée du Gapeau,
- ☞ Accompagner la métropole, aux côtés de la CAF, dans l'élaboration de la **nouvelle Convention Territoriale Globale (CTG)**.



MOBILITÉS ET DÉPLACEMENTS

Organiser les systèmes de mobilités à l'échelle des territoires

- ☞ **Appuyer les territoires et les acteurs locaux dans leurs réflexions d'articulation multimodales** (Vallée du Gapeau).
- ☞ **Appuyer les EPCI membres dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur Plan de Mobilité (PDM) ou leurs actions en faveur de la mobilité :**
 - Accompagner et nourrir l'élaboration du nouveau Plan de Mobilité (PDM) de la Métropole, (accompagnement à la finalisation du document cadre, appuis thématiques...),
 - Accompagner les EPCI membres dans la mise en place de leur stratégie mobilité : Plan de Mobilité Simplifié (PDMS) de Provence Verdon, Plan de Mobilité (PDM), Estérel Côte d'Azur, Provence Verte).
- ☞ **Accompagner les approches mobilités sectorielles :**
 - Mise en œuvre opérationnelle du Plan Vélo Var.
 - Approche multimodale de desserte d'installation de stockage de déchets non dangereux.





AGRICULTURE ET ALIMENTATION LOCALE

Vers des systèmes de production locaux valorisant les terroirs varois

- ⊕ Poursuivre l'appui à la définition, à l'animation ou à la mise en œuvre d'actions dans le cadre des **PAT (Projets Alimentaires Territoriaux)** portés par des membres (Dracénie, Provence Verdon, Estérel Côte d'Azur, Golfe de Saint-Tropez, Toulon Provence Méditerranée...) et appuyer l'émergence de nouveaux projets (Vallée du Gapeau, Lacs & Gorges du Verdon, Sud Sainte Baume).



CLIMAT, AIR, ÉNERGIE

Construire des modèles de transition territoriale plus sobres, résilients et adaptés aux spécificités varoises

- ⊕ Accompagner les membres dans la mise en œuvre de leur **Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)** (Cœur du Var, Vallée du Gapeau, Toulon Provence Méditerranée, Esterel Côte d'Azur Agglomération).
- ⊕ **Approfondir les approches territoriales et socio-économiques de vulnérabilité et d'adaptation au changement climatique :** Vallée du Gapeau, Parc National de Port-Cros.
- ⊕ Encourager le développement des mobilités électriques : mise à jour de l'évaluation et évolution du **Schéma directeur des installations de recharge pour véhicules électriques (SDIRVE)** de la Métropole.
- ⊕ Préparer l'adaptation des territoires aux effets du **recul du trait de côte** (Golfe de Saint-Tropez).



RESSOURCES TERRITORIALES ET EAU(X)

Repenser l'eau comme déterminant majeur de l'aménagement et du développement territorial

- ⊕ Accompagner les membres de l'Agence dans une **meilleure prise en compte de l'eau, des schémas directeurs et des schémas locaux de gestion des eaux dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement d'aménagement (SAGE Gapeau, SDEP DPVA, Golfe de Saint-Tropez).**
- ⊕ Mettre en place les jalons d'une démarche **collective intéressante conjointement les membres et l'Agence de l'eau (AERMC), destinée à rapprocher acteurs de l'eau et acteurs de l'urbanisme.**
- ⊕ Appuyer les membres dans l'élaboration, le suivi et la mise en œuvre des **stratégies territoriales liées à l'eau** (stratégie « Ville perméable » de la Métropole, Contrat de Baie métropolitain).





BIODIVERSITÉ, RESSOURCES ET PAYSAGES

Augmenter le capital écologique, paysager et naturel des territoires varois

- ☑ Accompagner les EPCI dans la définition de stratégie de **déploiement de la nature en ville** en construisant un référentiel de connaissance partagée et en accompagnant le développement de la connaissance **de la connaissance** de la biodiversité locale (Atlas de la Biodiversité Métropolitain).



URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ

Pour une approche territorialisée des enjeux de santé

- ☑ **Sensibiliser les nouveaux élus aux enjeux de santé publique et au rôle de l'aménagement des villes et des territoires**, à toutes les échelles, dans la lutte contre la sédentarité, l'amélioration de la santé mentale et la prise en compte des besoins des publics les plus fragiles, dans un contexte de réchauffement climatique (en lien avec l'ARS 83).
- ☑ **Réseau régional de l'UFS** : contribuer à la construction d'une interconnaissance à l'échelle régionale en s'inscrivant dans un réseau régional d'acteurs, afin de renforcer la mutualisation des outils, des méthodes et des approches, aux côtés de l'ARS PACA et de la DREAL PACA.



INTÉRÊT PARTENARIAL

Connaissances, enjeux, méthodes : quelles mutualisations ?

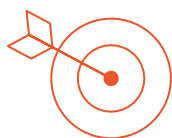
- ⊕ Mutualisation des approches et des méthodes de travail pour la conduite des études et la production de l'aide à la décision intégrant l'ensemble des transitions à l'œuvre : écologique, énergétique, climatique, sociétale et démographique (vieillesse de la population).
- ⊕ Structurer des communautés d'acteurs thématiques afin de favoriser le partage d'expériences, de méthodes et d'outils, et de développer une culture commune de l'action publique territoriale (cf. mission 4).
- ⊕ Développer des méthodes de suivi territorial et thématique des politiques sectorielles, reposant sur des indicateurs d'analyse partagés, permettant une lecture transversale et évolutive des dynamiques territoriales.
- ⊕ Capitaliser sur les grands enjeux sectoriels varois et mettre en lumière les interdépendances territoriales et thématiques (parcours résidentiels, bassins de vie, mobilités, accès aux services...), en vue de favoriser l'émergence d'actions communes, coordonnées et cohérentes.
- ⊕ Contribuer à l'articulation des politiques publiques sectorielles autour de projets de territoires globaux (Cf. mission 4),
- ⊕ Renforcer la coordination des plans et programmes sectoriels (PLH, PCAET, PAT, PDM(S)...), et leur articulation avec les documents de planification stratégique et réglementaire (SCoT, PLU(i)), en lien avec la mission 1.



MISSION 3

PROJETER ET DESSINER LA VILLE

L'appui aux démarches de projets urbains sur des sites à enjeux contribue à la traduction opérationnelle des ambitions portées par les EPCI et les territoires dans leurs documents d'urbanisme et permet de mettre en œuvre une ville de demain, plus résiliente, plus attentive à ses impacts sur ces ressources et au bien être de ses habitants. L'Agence accompagne les collectivités dans l'élaboration de stratégies et de schémas d'aménagement, mettant en pratique les principes d'un urbanisme durable, quelle que soit l'échelle d'intervention, de l'îlot au quartier, jusqu'à la ville dans son ensemble.



L'année 2026 constitue une année charnière, marquée par la fabrique de nouveaux projets urbains et de nouveaux projets de ville, à l'occasion du renouvellement des mandatures. Qu'il s'agisse d'inscrire les actions dans la continuité des démarches engagées ou d'ouvrir de nouvelles perspectives, l'Agence se positionnera comme force de proposition pour accompagner ses membres dans leurs réflexions et leurs projections territoriales.

Quels axes forts de travail de l'Agence en 2026 ?

1 En 2026, l'Agence amplifie ses appuis sur la thématique de l'**Urbanisme Favorable à la Santé**, en lien avec l'Agence Régionale de Santé.

2 Elle poursuit ses investissements afin de mieux articuler les **actions en faveur de la dynamisation des centres-villes et d'accompagner la construction de stratégies**

urbaines dédiées aux centralités.

3 Elle renforce son engagement sur les chantiers du **recyclage urbain et économique**, pour accompagner la déclinaison opérationnelle des trajectoires de sobriété foncière et de mise en œuvre du ZAN.

4 Elle poursuit ses accompagnements en matière

de **requalification des espaces publics**, en faveur de la marchabilité et d'une meilleure adaptation aux effets du changement climatique.

5 Enfin, l'Agence consolide la production de **référentiels méthodologiques** à destination de ses membres, utiles à la conception et à la réalisation d'opérations urbaines de qualité.

OBJECTIFS 2026



PROJETS ET STRATEGIES DES CENTRALITES Quelles actions de revitalisation ?

- Accompagner les EPCI et leurs communes dans la **définition de stratégies et de projets de centre-ville ou de cœur villageois** (Cœur du Var), intégrant des démarches de renouvellement urbain, de programmation urbaine, de nature en ville et de requalification des espaces publics.
- Favoriser les retours d'expérience et le partage de pratiques à partir d'exemples opérationnels de dynamisation des centralités**, par une implication forte de l'Agence au sein du réseau des agences du Sud et l'accompagnement du SGAR dans l'animation territoriale des chefs de projet Action Cœur de Ville, Petites Villes de Demain et Villages d'Avenir.



Des approches territoriales ciblées pour déclinier les projets de territoire

Les travaux de la mission 3 visent à consolider une aide à la décision contextualisée et opérationnelle pour les membres de l'Agence.

Renforcer les expertises sur la mise en projet des sites à enjeu permet d'accroître la pertinence des propositions portées dans les documents d'urbanisme et de planification (cf. mission 1) et de favoriser la mise en œuvre combinée et coordonnée des politiques publiques (cf. mission 2).



SITES ET TERRITOIRES STRATÉGIQUES

Penser le développement d'espaces à enjeu, la mobilisation des fonciers stratégiques et le renouvellement des espaces publics

- Accompagner les collectivités membres dans des **réflexions ou des projets sur des sites à enjeux urbains, d'interconnexion ville/nature, d'intégration de la nature en ville, de développement économique ou des sites de gares/pôles d'échanges multimodaux**.
- Contribuer, en lien avec la Métropole, aux réflexions sur le développement et l'aménagement de **secteurs à enjeux métropolitains** et y anticiper la mise en œuvre du ZAN.
- Poursuivre l'accompagnement des réflexions sur des **sites à enjeu à dominante habitat**, identifiés par des intercommunalités en vue d'évaluer le potentiel des sites (cadre SCoT ou PLH).
- Etablir les bases de stratégies urbaines à déployer pour la mise en œuvre des orientations des SCoT, en particulier sur les **secteurs à enjeux complexes et diversifiés** (Plaine de Fayence, pôles est et ouest de l'aire toulonnaise...).
- Définir un cadre méthodologique et illustratif pour le **recyclage du foncier économique** en vue d'une optimisation des usages et d'un accroissement du potentiel de développement



Des travaux d'animation territoriale de niveau régional ou départemental en appui aux projets urbains locaux

Sur le sujet des centres-villes, à noter que l'Agence poursuit en 2026 l'observation des dynamiques des centres villes des communes ACV et PVD, de niveau régional (SGAR, Conseil régional PACA), en partenariat avec le réseau UrbaSud, le réseau des agences du Sud.

Concernant les communes Action Cœur de Ville/Petites Villes de Demain du Var, en 2026, l'audat.var poursuit l'animation de la communauté varoise des chefs de projet, en complément du réseau régional, pour renforcer la cohésion départementale et l'articulation avec les stratégies locales de planification (respectivement missions 4 et 1).

des zones d'activités et des centres-villes (Dracénie Provence Verdon Agglomération, Métropole Toulon Provence Méditerranée, Plaine de Fayence).

- ☉ Assurer le lien entre les projets urbains et leur traduction opérationnelle dans les documents d'urbanisme, et conseiller les collectivités sur les **outils opérationnels mobilisables pour la fabrique de la ville** (notamment la traduction de la requalification de la RD N7 dans les documents d'urbanisme du Cœur du Var).



PROMOTION D'UN URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ

Pour un développement urbain durable et au service de la santé des habitants

- ☉ Investir les approches fondées sur l'**Urbanisme Favorable à la Santé** (ville respirable, marchable, praticable, accueillante...) dans un **contexte de changement climatique** aussi bien dans les opérations d'aménagement que dans la requalification des espaces publics (Dracénie/ Trans-en-Provence, Métropole TPM...).



DEPLOIEMENT DE REFERENTIELS ET IDENTIFICATION D'OPERATIONS EXEMPLAIRES

Des sources d'inspiration pour les projets d'aménagement des membres

- ☉ Alimenter la **revue de projets habitat et le référentiel d'opérations urbaines inspirantes**, deux outils accessibles en ligne, en valorisant des opérations variées d'habitat, d'aménagement d'espaces publics, de développement économique présentant des qualités exemplaires en faveur d'un urbanisme durable.
- ☉ Elaborer des **grilles d'analyse et référentiels méthodologiques** visant à renforcer la performance environnementale et la qualité globale des opérations.
- ☉ Apporter un appui aux **démarches d'écoquartiers et de Quartiers Durables Méditerranéens (QDM)** en cours, ainsi qu'à celles susceptibles d'émerger.
- ☉ Poursuivre la **participation de l'Agence aux commissions QDM**.



INTÉRÊT PARTENARIAL

Connaissances, enjeux, méthodes : quelles mutualisations ?

- Décryptage des enjeux de centre-ville, des outils et dispositifs sur le plan national et local (Action Cœur de ville, Petites Villes de Demain, Villages d'avenir...).
- Partage de retours d'expériences entre les membres sur les stratégies urbaines mises en place.
- Construction de référentiels communs : dynamiques d'évolution des centres-villes, méthodes de constructions de typo-morphologies urbaines, revue de projets habitat, méthode de diagnostics urbains...
- Acculturation autour d'enjeux partagés (chaleur urbaine, nature en ville, urbanisme favorable à la santé, désimperméabilisation).
- Animation de groupes de travail d'urbanistes sur des enjeux urbains d'intérêt commun.
- Implication dans les instances de l'éco-aménagement régional (QDM) et appui aux collectivités dans les projets concernés par ces labellisations.



MISSION 4

POSITIONNER ET RELIER LES TERRITOIRES DU VAR

L'Agence constitue de fait un outil de définition de projet territorial et une plateforme de coopération inter-territoires.

Décrire, comprendre et projeter le Var et ses territoires au sein de l'espace régional fait partie des contributions de l'Agence au développement d'une stratégie d'aménagement du département ambitieuse et cohérente. Ces investissements nourrissent les échanges entre les territoires et les autorités en charge de l'élaboration des différents schémas régionaux et stratégies de l'Etat.

Elle est aux côtés des territoires dans leurs réflexions relatives aux infrastructures, aux fonctions et aux filières stratégiques. En intervenant simultanément pour le compte de tous ses membres sur des sujets d'intérêt départemental, régional, métropolitain et local, l'audat.var alimente une démarche prospective permanente. Elle favorise les liens et les coopérations entre territoires de projet, participant ainsi à la montée en compétences des EPCI sur des sujets d'intérêt commun et à la cohérence du développement départemental. Dans ce cadre général, l'audat.var soutient la métropole TPM dans ses démarches liées au développement métropolitain.



L'année 2026 prolonge les efforts engagés par l'audat.var de recherche accentuée de mise en lien des EPCI du Var autour d'enjeux communs.

Quels axes forts de travail de l'Agence en 2026 ?

1 L'Agence s'investit fortement en 2026 dans **l'animation de réseaux de coopération inter-territoriaux** d'échelle varoise (SCoT, PAT, PVD/ACV/VA, économie...).

2 Elle poursuit ses apports sur les **sujets ayant trait à l'attractivité territoriale**.

3 Elle poursuit ses apports dans l'animation du **réseau régional des chefs de projet Petites Villes de Demain et Action Cœur de ville**, en lien avec les agences d'urbanisme du Sud.

4 Elle soutient la construction de **projets de territoire** à l'échelle des EPCI.

5 Elle accompagne la dynamique partenariale varoise en faveur de **l'alimentation locale de la restauration collective**.

OBJECTIFS 2026



DÉVELOPPEMENT MÉTROPOLITAIN

Conforter le rayonnement de la Métropole au plan régional et national

- Accompagner la Métropole Toulon Provence Méditerranée dans la **consolidation des axes stratégiques de développement métropolitain**.
- Accompagner le **conseil de développement** de la Métropole dans la prise en main de sujets (apport de connaissance)/dossiers d'intérêt métropolitain.



PROJETS DE TERRITOIRE DANS UN CONTEXTE DE TRANSITIONS

Soutenir les trajectoires portées les territoires et l'Etat

- Appuyer la construction de **projets de territoire ou leur déclinaison contractuelle** (Golfe de Saint-Tropez, Cœur du Var, Pays de Fayence, Provence Verte...).
- Appuyer les services de l'Etat et la Région dans la mise en œuvre de la feuille de route issue de la **Conférence des Parties (COP) régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur**.



COHÉRENCE DU DÉVELOPPEMENT DÉPARTEMENTAL

Renforcer l'attractivité du Var et la convergence des politiques publiques à l'échelle du département

- Accompagner les membres dans **une meilleure connaissance des dynamiques interterritoriales** : valorisation d'études et d'observations réalisées à l'échelle départementale.
- Contribuer à la dynamique partenariale pilotée par le Département du Var autour de la problématique de **l'attractivité des employeurs publics**, dans le prolongement de 2023, 2024 et 2025.
- Appuyer la constitution du dossier de labélisation UNESCO-GEOPARK « Socle de Provence ».
- Appuyer le dossier **SERM porté au niveau varois par des contributions relatives à la cohérence mobilité/aménagement** et le suivi de la finalisation du dossier de demande de statut.
- Soutenir par des contributions ciblées la dynamique partenariale varoise en faveur du développement de **l'agritourisme dans le Var**.
- Piloter l'étude de préfiguration de **plate(s)-forme(s) d'approvisionnement local de la restauration collective** dans le Var, en lien avec les services de l'Etat, la Chambre d'agriculture du Var, Agribiovar.
- Participer au suivi de la mise en œuvre de la **feuille de route départementale pour un approvisionnement local et de qualité de la restauration collective**.





ANIMATION DE RESEAUX D'ACTEURS VAROISE

Soutenir la coopération interterritoriale

- Poursuivre l'animation du **réseau des PAT (Projets Alimentaires Territoriaux)** des EPCI du Var, porté conjointement par l'audat.var, la Chambre d'agriculture du Var et Agribio Var.
- Poursuivre l'animation du **Cycle Economie et territoires** mis en place par l'Agence impliquant les chargés de mission dédiés aux politiques économiques dans les EPCI.
- Poursuivre l'**animation varoise d'un réseau des chefs de projets PVD/ACV.**
- Poursuivre l'animation du **groupe de travail associant les chefs de projet des SCoT du Var.**
- Appuyer les EPCI demandeurs dans des **démarches de coopération sur des enjeux communs de développement** (mobilité, agriculture et alimentation, énergie...).
- Poursuivre l'appui à l'**animation du Réseau géomatique varois.**



INTÉRÊT PARTENARIAL

Connaissances, enjeux, méthodes : quelles mutualisations ?

- ⊕ Description des liens entre territoires pour identifier des enjeux de coopération territoriale.
- ⊕ Formalisation des enjeux communs de développement et d'aménagement à l'échelle du département et de ses territoires.
- ⊕ Fabrication d'éléments de connaissance et d'enjeux partagés à l'échelle varoise que les territoires peuvent décliner dans leurs politiques publiques thématiques.
- ⊕ Mise en place d'espaces de travail et d'échanges inter-territoriaux autour de thématiques intéressant conjointement les membres de l'audat.var.
- ⊕ Fabrication de méthodes « audat.var » applicables à l'ensemble des EPCI pour les appuyer dans leurs démarches de fabrication de projets de territoire, d'animation de la société civile, de construction de dispositifs d'évaluation de politiques contractuelles.





MISSION 5

OBSERVER, PRÉVOIR, ÉVALUER

L'observation constitue un pilier structurant des missions de l'audat.var.

À ce titre, l'Agence a pour vocation de produire et de mettre en partage une connaissance territoriale objectivée au service de l'action publique.

En structurant, analysant et diffusant cette connaissance, l'audat.var éclaire la décision publique, accompagne l'élaboration et l'évaluation des politiques locales et contribue à la construction de visions partagées des dynamiques territoriales.

Cette mission repose sur une structuration rigoureuse de l'observation, fondée à la fois sur des données fiables, multi-thématiques et multi-échelles, et sur l'expertise des équipes de l'audat.var, capables de structurer, qualifier et analyser la donnée pour expliquer les évolutions, les mutations et les interactions à l'œuvre sur les territoires varois.



En 2026, face à la montée en complexité des politiques publiques, à l'accroissement des besoins en évaluation et à la pression croissante sur les ressources territoriales, l'audat.var renforce son rôle de plateforme d'observation mutualisée.

L'Agence poursuit ses investissements méthodologiques et techniques pour fiabiliser les données, développer des outils d'analyse et faciliter leur appropriation par les membres, dans une logique d'aide à la décision, de suivi des politiques publiques et de prospective.

Quels axes forts de travail de l'Agence en 2026 ?

1 En 2026, l'Agence renforce ses investissements sur **l'observation du foncier et de l'occupation des sols**, dans un contexte de mise en œuvre des trajectoires de sobriété.

2 En lien avec les enjeux **du foncier**, l'Agence engage une montée en charge forte et structurée des **Observatoires de l'Habitat et du Foncier (OHF)**, en proposant un **socle**

méthodologique mutualisé à l'échelle de ses membres.

3 En 2026, l'Agence poursuit et renforce **l'observation des dynamiques démographiques et sociales**.

4 En 2026, l'Agence développe **des travaux spécifiques avec une entrée sociale et autour du sujet des inégalités territoriales**

(quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), égalités femmes-hommes).

5 Enfin, l'Agence consolide son rôle de **plateforme de données territoriales au service des membres**, en poursuivant ses investissements sur la fiabilité, l'accessibilité et l'appropriation de la donnée.

OBJECTIFS 2026



OBSERVATION DÉMOGRAPHIQUE, SOCIALE ET RÉSIDENTIELLE

Comprendre les dynamiques de peuplement et les évolutions sociales

- ④ Produire et actualiser des **analyses sur les dynamiques démographiques**, les structures de population et les trajectoires résidentielles pour orienter la compréhension des dynamiques en cours.
- ④ Renforcer l'**observation des jeunes et des seniors** (conditions de logement, mobilités résidentielles, entrée dans la vie active), via notamment l'observatoire des jeunes de la métropole et en lien avec les politiques d'habitat, d'enseignement supérieur et d'emploi.
- ④ Développer des travaux spécifiques sur les dynamiques sociales, notamment à travers des analyses sociologiques plus qualitatives - exemple de la démarche sur les **quartiers prioritaires de la politique de la ville** (observatoire des QPV de la Métropole).
- ④ Intégrer les enjeux d'**égalité Femmes-Hommes** via la mise en place d'un observatoire départemental, afin d'éclairer les politiques publiques locales sous l'angle des inégalités sociales et territoriales.



OBSERVATION DE L'HABITAT, DU FONCIER

Structurer une approche mutualisée à l'échelle des territoires

- ④ Poursuivre et amplifier la montée en charge des **Observatoires de l'Habitat et du Foncier (OHF)**, en réponse à l'intérêt croissant des membres pour cette approche mutualisée (Métropole Toulon Provence Méditerranée, Esterel Côte d'Azur Agglomération, Golfe de Sainte Tropez, Sud Sainte Baume, Vallée du Gapeau, Provence Verte).
- ④ Structurer des **référentiels communs**, des indicateurs partagés et des méthodes homogènes d'analyse des **dynamiques habitat et foncier**.
- ④ Appuyer **le suivi des politiques locales de l'habitat** (PLH, stratégies foncières, documents de planification) par une connaissance objectivée et comparable entre territoires.

- ④ Poursuivre et mettre en œuvre les premiers jalons de **l'observatoire des copropriétés de la Métropole**, et imaginer la méthodologie d'une identification de la fragilité des **immeubles en monopropriétés**.
- ④ Renforcer la dynamique autour de **l'Observatoire Territorial du Logement Etudiant (OTLE)** inscrit dans la démarche nationale portée par la FNAU et l'Association des Villes Universitaires de France et pilotée localement par la Métropole Toulon Provence Méditerranée.
- ④ Fabriquer les **éclairages nécessaires** :
 - **sur les besoins et l'offre en logements et en habitat**, à toutes les échelles, en lien avec les dynamiques démographiques, économiques et urbaines pour **préparer les évolutions des documents de politiques publiques du logement** ;
 - **sur les scénarios/projections socio-démographiques des territoires** pour les documents de planification (SCOT) et les programmes de l'habitat (PLH) que l'audat.var accompagne en 2026.
- ④ Suivre et continuer d'animer les travaux de **l'Observatoire Départemental de l'Habitat**.



OBSERVATION DE L'OCCUPATION DES SOLS ET DE LA SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

Mesurer, qualifier et analyser les usages des sols

- ④ Consolider l'**expertise de l'Agence sur les Modes d'Occupation des Sols (MOS) et l'OCS GE**, en accompagnant les territoires engagés dans ces démarches (Esterel Côte d'Azur Agglomération, Dracénie Provence Verdon Agglomération), et en poursuivant l'expertise et la valorisation de la donnée OCS GE.

- ④ Analyser les trajectoires de **consommation foncière et d'artificialisation**, en lien avec les objectifs de sobriété foncière et de mise en œuvre du ZAN Provence Méditerranée, Estérel Côte d'Azur Agglomération, Lacs et Gorges du Verdon, Provence Verte, Pays de Fayence).
- ④ Développer **des cas d'usage opérationnels via des outils de cartographie interactive** (données d'occupation des sols, les risques, le réchauffement...).



OBSERVATION ET FONCIER ÉCONOMIQUE

Éclairer les stratégies de développement et d'optimisation foncière

- ④ Mettre à jour et diffuser les **analyses économiques territoriales** (portraits, conjoncture, dynamiques sectorielles).
- ④ Poursuivre l'accompagnement des membres dans la structuration et la pérennisation des **observatoires des Zones d'Activités Économiques (ZAE)** (Provence Verdon, Toulon Provence Méditerranée, Vallée du Gapeau, Cœur du Var, Estérel Côte d'Azur Agglomération).
- ④ Analyser les dynamiques de **requalification, d'intensification et de mutation du foncier économique**, en appui aux stratégies économiques locales (Cœur du Var, Dracénie Provence Verdon Agglomération).
- ④ Approfondir l'**étude sur les événements professionnels** afin de caractériser plus finement l'écosystème du tourisme d'affaires à l'échelle de la Métropole.
- ④ Poursuivre les **études filières**, avec notamment le lancement d'une étude sur l'**Economie bleue** métropolitaine en 2026, finaliser l'étude **filière Croisière**, et rester en veille sur la démarche **Mode & Design**.
- ④ Réaliser un **portrait des filières économiques** d'Estérel Côte d'Azur Agglomération.



MOBILITÉS ET DÉPLACEMENTS

Observatoires de la mobilité

- ④ **Poursuivre la construction et la mise en œuvre des observatoires mobilité** (Métropole Toulon Provence Méditerranée).

- ④ Poursuivre la construction des outils pour une connaissance partagée des principales dynamiques à l'œuvre en termes de **comportement de mobilité des ménages**.



NOUVELLES SOURCES, NOUVELLES DONNÉES, NOUVEAUX INDICATEURS

Expérimenter et développer

- ④ Participer aux **réflexions départementales, régionales et nationales des Agences d'urbanisme sur la mutualisation des données, des méthodes d'analyse et de l'expertise des données localisées**.
- ④ Poursuivre le développement et la valorisation des **outils de cartographie interactive** pour favoriser l'accès aux données et indicateurs clés.
- ④ Poursuivre l'**exploration des données émergentes** (RNIC, COPROFF, La Poste, LOCOMVAC, LOVAC, statistiques des locations saisonnières, DV3F, fichiers fonciers, fichiers établissements CAPFI, données LSA, données issues des traces de la téléphonie mobile...) et leur intégration dans les dispositifs d'observation et d'analyse que propose l'Agence.



FACILITATION DE L'ACCÈS À LA DONNÉE TERRITORIALE

DATAudat.var

- ④ Accélérer le développement et l'enrichissement de **DATAudat.var**, portail d'accès aux données territoriales.
- ④ Mettre à jour et valoriser les **portraits de territoires**, sous formats numériques et papier.
- ④ Développer et enrichir les outils de **cartographie interactive** (Lizmap) à destination des membres.
- ④ Libérer, partager, mettre en action la donnée territoriale et faciliter son appropriation par les élus et techniciens via des **supports pédagogiques et des temps d'échanges**.



INTÉRÊT PARTENARIAL

La Mission 5 positionne l'audat.var comme une plateforme collective de connaissance territoriale, au service de l'ensemble de ses membres.

Dans un contexte de complexification de l'action publique et de raréfaction des ressources, **l'Agence fait le choix d'une donnée ouverte, partagée, objectivée et opérationnelle, conçue comme un bien commun au service des territoires.**

☛ **Mise en partage et valorisation de la connaissance territoriale produite par l'audat.var**

L'audat.var produit une connaissance territoriale rigoureuse, multi-thématique et multi-échelle, qu'elle met à disposition de l'ensemble de ses membres.

Cette mise en partage permet à chaque territoire de bénéficier d'analyses objectivées, comparables et contextualisées, au-delà de ses seules capacités internes.

La donnée n'est pas stockée : elle est rendue lisible, interprétable et mobilisable pour éclairer les décisions locales.

☛ **Mutualisation des méthodes d'observation et d'analyse à l'échelle départementale**

Au-delà des résultats, l'Agence mutualise les méthodes, les référentiels et les indicateurs.

Cette approche garantit une lecture cohérente et partagée des dynamiques territoriales, tout en laissant à chaque membre la capacité d'adapter les analyses à ses enjeux spécifiques.

La mutualisation permet de sécuriser techniquement et politiquement les diagnostics, en s'appuyant sur des bases communes reconnues.

☛ **Développement d'une culture commune de la donnée au service de l'action publique**

L'audat.var œuvre à diffuser une culture commune de la donnée, fondée sur la fiabilité, la transparence et la pédagogie.

En facilitant l'appropriation des données par les élus et les techniciens, l'Agence contribue à une action publique plus éclairée, plus partagée et plus robuste.

La donnée devient ainsi un outil de dialogue, de compréhension mutuelle et de construction collective des politiques publiques.

☛ **Appui à la décision, à l'évaluation et à la prospective des politiques publiques locales**

La connaissance produite par l'Agence est pleinement orientée vers l'action.

Elle alimente la décision publique, accompagne l'évaluation des politiques mises en œuvre et éclaire les trajectoires futures des territoires.

En croisant observation, analyse et prospective, l'audat.var aide ses membres à anticiper, prioriser et arbitrer, dans un contexte d'incertitudes croissantes.



MISSION 6

SENSIBILISER, VALORISER, DIFFUSER

Aujourd'hui acteur local reconnu de la fabrique des villes et des territoires, l'Agence développe ses qualités de plateforme d'échange pour partager, innover et développer les capacités locales...

Afin de répondre aux défis des territoires, l'audat.var cultive le partage d'expériences, la mise en avant de références positives et les partenariats porteurs de concepts novateurs. Elle intègre et diffuse l'expertise et les bonnes pratiques professionnelles indispensables aux solutions des villes et territoires de demain.

Nombre de territoires partagent des préoccupations communes pour la mise en œuvre de leur projet de territoire : réinvestissement des centres villes, adaptation au changement climatique, alimentation locale, santé et bien-être en ville... autant de thématiques mises à l'agenda de l'Agence pour appuyer les territoires dans le renouvellement de leur politique et l'innovation.



Les actions de l'Agence s'inscrivent pleinement dans le prolongement de la dynamique de 2025.

Quels axes forts de travail de l'Agence en 2026 ?

- 1** En 2026, l'Agence propose un **programme dense de publications**.
- 2** Elle poursuit l'animation du **réseau professionnel local par l'organisation régulière d'évènements** (Matinales, webinaires, ateliers...).
- 3** Elle s'inscrit dans des **animations territoriales en lien avec ses partenaires associés**.
- 4** Elle prend pleinement part au **réseau UrbaSud, le réseau des agences d'urbanisme du Sud**.
- 5** Elle continue de s'engager dans les **réseaux départementaux, régionaux et nationaux**.
- 6** Elle **partage ses expériences et ses connaissances professionnelles**, auprès de ses membres dans une logique **de mise en réseau**, par tous les moyens adaptés.
- 7** Elle organise la **capitalisation et le partage des expériences conduites dans les territoires**.

OBJECTIFS 2026



PROGRAMME DE PUBLICATIONS

Partager la connaissance des évolutions et des enjeux territoriaux varois

Publications audat.var

Liste prévisionnelle en février 2026. Cette liste n'a pas de valeur définitive. Des ajustements pourront avoir lieu en cours d'année en fonction des plans de charge, de la demande des membres ou de l'actualité.

POPULATIONS ET MODES DE VIE

- 🕒 Les établissements de coopération intercommunale dans le Var en 2026.
- 🕒 Au 1er janvier 2023, le Var compte près de 1 120 000 habitants.
- 🕒 Série de publications sur les copropriétés de logements dans le Var.
- 🕒 Tendances récentes de la démographie varoise.
- 🕒 Le logement des étudiants dans la métropole Toulon Provence Méditerranée, publication OTLE (Observatoire Territorial du Logement Etudiant).
- 🕒 Portrait du parc de logements varois.
- 🕒 Les personnes âgées dans le Var.
- 🕒 ATLAS social, le Var en cartes.
- 🕒 L'égalité femmes/hommes dans le Var.

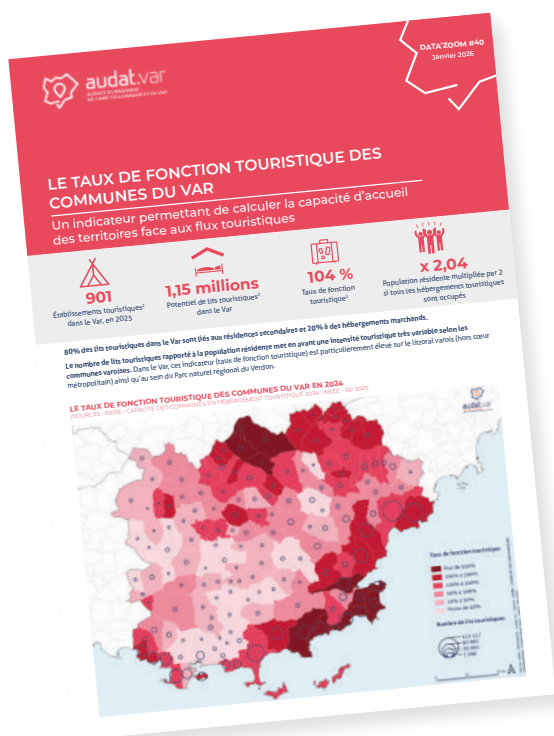
ENVIRONNEMENT ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- 🕒 La nature dans les villes du Var : une approche stratégique par les services rendus
- 🕒 ATLAS cartographique varois de la Nature en ville.
- 🕒 ATLAS cartographique « Map'rechauffement », les températures dans les territoires du Var.
- 🕒 Ressource en eau/ville perméable : publications thématiques.



PLANIFICATION SPATIALE ET PROJET URBAIN

- 📍 ATLAS de l'OCSGE - Observer l'occupation du sol à l'heure des transitions.
- 📍 ATLAS Densitoscope, approche des densités par EPCI du Var.
- 📍 Le périurbain varois : état des lieux et enjeux.
- 📍 Abécédaire - Fabrique de la ville : 26 concepts pour penser l'aménagement.
- 📍 Les dispositions de la Loi littoral dans les documents de planification.
- 📍 Les parkings - espace de projet.
- 📍 Agir sur l'espace public pour limiter réchauffement climatique.
- 📍 Valoriser le patrimoine en tenant compte de sa diversité.
- 📍 Le pavillonnaire dans le Var ou les mutations pavillonnaires, synthèse de l'étude DREAL.
- 📍 La démographie médicale dans le Var.



ECONOMIE ET TERRITOIRES

- 📍 Taux de fonction touristique dans le Var.
- 📍 Portraits statistiques des territoires du Var (actualisation annuelle, format téléchargeable et numérique).
- 📍 Data'zoom : les dynamiques entrepreneuriales dans le Var.
- 📍 Data'zoom : la fonction publique dans le Var.
- 📍 L'optimisation du foncier économique - retour sur cycle d'événements audat.var-CCIV 2025-2026.
- 📍 Les étudiants dans le Var.



ANIMATION DU RÉSEAU PROFESSIONNEL LOCAL

Mettre en lien les membres et partenaires de l'Agence sur des sujets d'intérêt commun

Liste prévisionnelle en février 2026. Cette liste n'a pas de valeur définitive. Des ajustements pourront avoir lieu en cours d'année en fonction des plans de charge, de la demande des membres ou de l'actualité.

Cycle de Matinales et séminaires de l'audat.var ou du réseau UrbaSud

- 🕒 Matinale Foncier économique (en partenariat avec la CCI du Var).
- 🕒 Séminaire régional de lancement du réseau Urbasanté PACA porté par les agences d'urbanisme du Sud.
- 🕒 Séminaire varois du réseau Urbasanté PACA.
- 🕒 Table-ronde sur les questions patrimoniales.
- 🕒 Matinale : le périurbain en projet.

Cycle " webinaires de l'audat.var "

Les webinaires sont organisés un mois après la sortie des publications de l'audat.var (pour une sélection d'entre elles) en vue de mettre en partage des contenus et favoriser l'échange de la communauté des membres.

- 🕒 La démographie dans le Var
- 🕒 Map'nature en ville.



FACILITATION DE L'ACCES A LA DONNEE TERRITORIALE DATAudat.var

DATAudat.var est un espace inclus sur le site internet de l'audat.var.

Il constitue un portail d'accès à des données territoriales numériques (cartes, cartographies interactives, bases de données). La conception privilégie la facilité d'accès, la possibilité de comparaison de plusieurs échelles territoriales, la richesse des données traitées (sources variées et à jour des derniers millésimes).

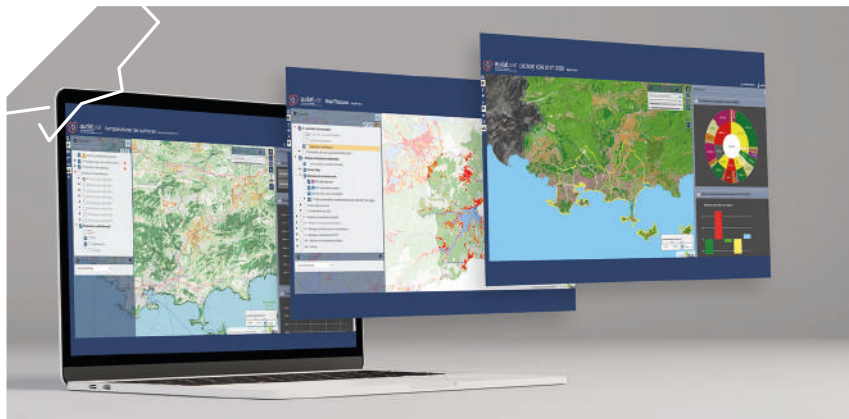


DATAudat.var comprend :

- 🕒 **Une cartoθήque** : l'Agence augmente chaque année cet espace de nouvelles cartes issues des missions réalisées auprès des membres.
- 🕒 **Les portraits des territoires du Var en format PDF et en format numérique.** Les portraits en format pdf sont mis à jour chaque année et transmis à l'ensemble des maires et présidents d'EPCI du Var. Les portraits numériques sont également mis à jour au fil de l'arrivée des nouveaux millésimes de données.
- 🕒 **Une revue de projet Habitat** : elle a pour objectif de mettre en avant des opérations d'habitat varoises présentant des qualités singulières en faveur d'un urbanisme durable, reproductibles et sources d'inspiration pour les futurs projets d'habitat des territoires de nos membres. Les fiches sont téléchargeables en version PDF.
- 🕒 **Un référentiel d'opérations urbaines inspirantes** : il présente des opérations ayant des qualités singulières en faveur d'un urbanisme durable, intégré et inclusif, où la relation à la ville ou à l'environnement constitue un élément central des qualités du projet. Les fiches sont téléchargeables en version PDF.

🕒 **Plusieurs outils de cartographie dynamique et interactive** conçus sous le logiciel LIZMAP :

2025 a permis la mise en ligne d'outils en accès libre qui feront l'objet de nombreuses valorisations en 2026 :



- **Map'OCS** pour caractériser l'occupation des sols des territoires et leur artificialisation à partir de l'Occupation du sol à grande échelle (OCS GE - référentiel national).
- **Map'risques** pour accéder à une connaissance détaillée des risques naturels majeurs.
- **Map'réchauffement** pour identifier les zones de surchauffe et fraîcheur urbaines.

En 2026 :

- **Map'nature** fera son apparition ! Avec comme objectif de présentation de l'état de la nature en ville dans les territoires du Var et des enjeux associés.
- **Map'densitoscope** : l'outil a pour but de donner à voir des indicateurs de densité territoriale à une échelle fine : une maille hexagonale de 100 mètres de hauteur qui s'affranchit des limites territoriales courantes.

D'autres sont réservés aux membres et partenaires de l'Agence : Map'santé, Map'écoles, Map'biodiv...



LISIBILITÉ ET APPROPRIATION DE L'OUTIL AUDAT.VAR PAR LA COMMUNAUTÉ DE SES MEMBRES ET PARTENAIRES

Communiquer sur les productions de l'Agence

La communication sur les réalisations de l'audat.var s'appuie notamment sur :

- 🕒 L'édition mensuelle de la newsletter de l'audat.var ;
- 🕒 La mise à jour en continu du site internet de l'Agence ;
- 🕒 L'animation bi ou tri-hebdomadaire du compte LinkedIN de l'audat.var.





CONTRIBUER AUX MANIFESTATIONS ET ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR LES MEMBRES ET PARTENAIRES DE L'AGENCE

Valoriser l'expertise de l'Agence

L'audat.var participera en 2026 aux :

- ☑ Rencontres du Réseau Connaissance des territoires organisées par la Région Sud et alimentées par les agences d'urbanisme du Sud ;
- ☑ Rencontres organisées dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route régionale en faveur de la sobriété foncière (DREAL PACA) ;
- ☑ Rencontres du Réseau géomatique varois pilotées par le CRIGE ;
- ☑ Aux événements portés par des membres ou partenaires en y contribuant selon leurs attentes.

Elle restera très active dans le réseau FNAU :

- ☑ FNAU : co-animation du Club Planification spatiale ;
- ☑ Contributions par l'écriture d'articles aux différentes revues de la FNAU, notamment Traits d'agences.



VEILLE ACTIVE SUR LES APPELS A PROJETS ET APPUI AU DEVELOPPEMENT DE PARTENARIATS DE PROJET

L'audat.var comme relais d'opportunités pour les territoires du Var

- ☑ Suivi et relais d'information auprès EPCI des appels à projets ou AMI / Appui à la formalisation des réponses.
- ☑ Consolidation de partenariats sur des sujets porteurs à la faveur des territoires (ANCT, ADEME, CEREMA, Agence de l'eau, ARS, Ministères...) à l'occasion de la réponse à des appels à projets.



INTÉRÊT PARTENARIAL

Connaissances, enjeux, méthodes : quelles mutualisations ?

- ↪ Mise en partage et valorisation de la connaissance territoriale acquise par l'audat.var.
- ↪ Développement d'une culture commune territoriale.
- ↪ Mutualisation des méthodes développées par l'Agence à destination des membres.
- ↪ Veille juridique, veille active sur les appels à projets et appels à manifestation d'intérêt, relais auprès des membres.
- ↪ Valorisation des initiatives et actions territoriales des membres.
- ↪ Apport de dire d'experts lors de séminaires.



UNE AGENCE SENSIBLE À LA FORMATION DES NOUVEAUX PROFESSIONNELS DE L'URBANISME

- Accueillir régulièrement des étudiants de Master en stage.
- Participer à des jurys de diplômes (formations universitaires, ENSA Marseille).



Partie 2

Les activités hors programme partenarial

Les missions du programme partenarial constituent l'essentiel de l'activité des agences d'urbanisme. Seule une part « minoritaire » des missions, peut être réalisée hors de ce cadre afin de répondre à des demandes particulières d'acteurs publics ou privés, membres ou non membres de l'Agence.

Dans ce cas l'audat.var agit exceptionnellement comme prestataire dans un cadre conventionnel ou contractuel, adapté aux circonstances.

Ces études hors programme partenarial sont soumises aux règles de la commande publique (publicité et de mise en concurrence) et assujetties à la TVA.

L'audat.var ne prend pas l'initiative de répondre à des marchés publics.

LE PARTENARIAT ENTRE LA RÉGION ET LES AGENCES D'URBANISME



Depuis 2015, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur s'appuie sur les compétences des agences d'urbanisme de la Région, pour enrichir ses connaissances et réflexions sur les territoires et leurs évolutions.

En 2022, la Région a fait part de son souhait de renouveler le partenariat avec les agences d'urbanisme en proposant de signer une nouvelle convention cadre pour la période 2023-2028, permettant également d'inclure la nouvelle agence d'urbanisme azurienne.

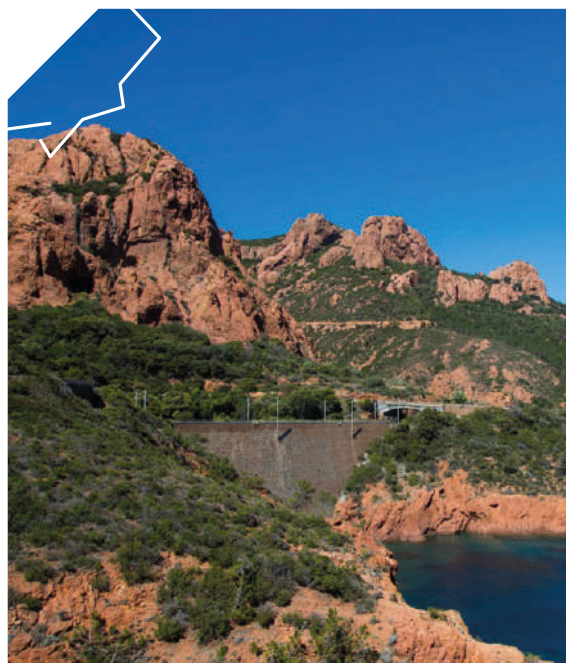
Les actions présentées émergent à deux conventions :

- La convention générale « Partenariat Région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Agences d'urbanisme - Convention multipartite d'application 2026 »,
- La convention annuelle de partenariat 2026 « Observation des entreprises et analyse des dynamiques économiques régionales ».

DANS LE CADRE DE LA CONVENTION GÉNÉRALE, POUR 2026, 6 ACTIONS SONT DÉFINIES POUR CONTRIBUER À LA PLANIFICATION RÉGIONALE ET L'ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES AU TRAVERS DES COMPÉTENCES STRATÉGIQUES DE LA RÉGION :

1. Accompagnement des procédures de révision/ création de Parcs Naturels Régionaux

Cette action prolonge la coopération autour de l'accompagnement des Parcs naturels régionaux répartis sur l'ensemble de territoire régional. Elle inclut une collaboration étroite autour du projet de création du 10ème parc, le parc naturel régional des Maures-Estérel et Tanneron. Le service Biodiversité, Parcs et Territoires régionaux (SBPTR) assure le pilotage et la supervision de ces actions.



2. Problématiques régionales de mobilité et d'offre de transports : contractualisation contrats opérationnels de mobilité

Issus de la Loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019 dite Loi d'orientation des mobilités, des contrats opérationnels de mobilité ont été signés entre la Région et 66 acteurs de la mobilité (dont 39 autorités organisatrices, 13 communautés de communes, 8 départements et 5 communes gestionnaires de pôles d'échanges, gares et connexions).

Les données techniques et les indicateurs de réalisation de ces contrats doivent à présent faire l'objet d'une collecte, d'une rationalisation et d'une présentation effective, destinée à alimenter les prochains bilans à mi-parcours de ces contrats. Les agences d'urbanisme ont été sollicitées, en 2024, pour l'accompagnement de la direction des transports en charge des travaux techniques nécessaires à la conclusion de ces contrats.

Elles sont rappelées par la même direction, deux ans plus tard, **pour accompagner la phase technique préparatoire à l'établissement des bilans et des tableaux de bord qui rendront compte de l'effectivité de la mise en œuvre des engagements des parties signataires.**

3. La marche au coeur des mobilités

Dans le cadre des réflexions induites par l'adoption de la stratégie ACoRS pour les transports régionaux, dont l'objet est d'activer tous les leviers de réduction d'émission des gaz à effets de serre, en déclinaison des engagements internationaux pris par la France, une étude prospective sur la marche, comme mode actif de mobilité, est engagée par la mission Prospective de la direction des infrastructures et des grands équipements.

L'objet est d'identifier les conditions de réussite et d'échec de projets communaux qui ont conduit à mieux prendre en compte la marche dans les formes urbaines et l'urbanisation de projets concrets, réalisés ou non-réalisés.

Les agences d'urbanisme, qui sont un acteur incontournable de la réalisation des projets urbains dans leurs communes adhérentes, disposent d'un matériau et d'une expertise pour consolider une analyse de ces projets et tenter d'en dégager les points communs et les conditions de réussite de ceux qui ont été menés à bien, afin, le cas échéant, de mieux cibler les incitations que la Région pourrait mettre en oeuvre pour accompagner les territoires qui engageraient de tels projets à l'avenir.

4. Les enjeux potentiels du stationnement en PEM et à proximité

Toujours en déclinaison de la stratégie ACoRS et en complément de l'étude lancée l'année dernière sur les parcs de stationnement et les parcs relais aux abords des pôles d'échanges multimodaux, **un zoom concret et approfondi sera réalisé sur quelques pôles Gares et Connexions en région.**

L'objectif est de disposer d'une analyse concrète, qui complète l'approche théorique et régionale réalisée dans le cadre des travaux en voie d'achèvement cette année, pour illustrer et exemplifier une synthèse communicante sur les contextes et les choix possibles en termes d'aménagement des accès à ces pôles.

5. Appui à l'évolution du SRADEET

Le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADEET) est un document de planification stratégique qui, à chaque génération et durant sa durée de validité, intègre progressivement les évolutions législatives et réglementaires qui se produisent.

Depuis sa dernière révision, plusieurs grands thèmes de l'aménagement doivent désormais être intégrés dans ce cadre. C'est notamment le cas d'une proposition de localisation préférentielle de l'industrie, d'une première approche de la gestion de la ressource Eau, des questions relatives au littoral et au trait de côte et des mesures concrètes d'adaptation au changement climatique, notamment via un urbanisme favorable à la santé humaine.

Les travaux techniques qui s'engagent, avec les agences d'urbanisme, détaillent plusieurs axes de réflexion pour pouvoir être prêt à proposer une nouvelle génération de document à l'horizon 2028.

Cette anticipation est nécessaire, compte tenu des nouveaux champs d'expertise et nouvelles sources de donnée que mobilisent ces thèmes.

6. Observation et animation partenariale de la plateforme Connaissance du territoire

La COP Région Sud a débouché sur une ambitieuse planification écologique, qui couvre la quasi-totalité des domaines de l'action publique et de l'économie régionales. La plateforme Connaissance du territoire a amplement contribué aux travaux et rendez-vous territoriaux, comme structure d'animation conjointe entre l'Etat et la Région.

Les agences sont associées à ces rendez-vous et aux travaux d'appui à l'ingénierie

territoriale conduits par la plateforme dans le cadre de la planification écologique et des besoins techniques qu'emportent ces décisions stratégiques.

L'objet des travaux qui seront conduits cette année consistent à reconduire une séquence de rendez-vous territoriaux et de poursuivre les travaux de définition des données et référentiels de données qui s'avèrent indispensables au suivi de certaines actions mises en œuvre, pour lesquelles la donnée n'existe pas encore ou reste très disséminées parmi un grand nombre d'acteurs territoriaux.

DANS LE CADRE DE LA CONVENTION « OBSERVATION DES ENTREPRISES ET ANALYSE DES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES », UNE MISSION EST ENVISAGÉE :

Réalisation d'un atlas visant à mettre en évidence les dynamiques socio-économiques régionales

Afin d'accompagner la connaissance de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur sur les dynamiques et enjeux liés au développement économique et aux transitions en cours (économiques, sociales, environnementales et démographiques), les agences d'urbanisme conviennent de produire des éléments d'analyse territorialisés à l'échelle régionale. Dans ce cadre, il est envisagé la réalisation d'un atlas visant à mettre en évidence les dynamiques socio-économiques régionales, fondé sur une sélection partagée d'indicateurs.



L'APPUI AUX PARTENAIRES ASSOCIES ET AUX COMMUNES

L'appui au SITTOMAT, partenaire associé de l'audat.var, en partenariat avec le SMIDDEV et le SIVED NG

Trois syndicats de gestion des déchets du Var (SITTOMAT, SMIDDEV et SIVED NG) explorent la mise en place d'une solution mutualisée de valorisation des combustibles solides de récupération (CSR), issus des refus de tri des collectes sélectives, des encombrants et des ordures ménagères résiduelles.

L'audat.var est sollicitée pour identifier et analyser des sites potentiels permettant l'implantation d'un centre de valorisation énergétique à haut Pouvoir Calorifique Inférieur (PCI).

L'appui aux communes

L'Agence peut apporter de manière exceptionnelle son expertise au service des communes, en dehors du programme partenarial de travail, afin de les accompagner dans leurs projets.

En ce début d'année 2026, il n'y a pas de mission identifiée. Des perspectives vont se consolider en cours d'année.




Partie 3

LES PARTENARIATS

L'Agence a mis en place de nombreux partenariats qui lui permettent de développer ses coopérations techniques et stratégiques avec d'autres acteurs locaux, départementaux, régionaux ou nationaux, agissant en appui aux collectivités locales dans la définition et la mise en œuvre de stratégies ou projets de développement et d'aménagement.

L'objectif en 2026 est de poursuivre dans cette voie, en formalisant de nouveaux partenariats, tout en développant et consolidant les coopérations de travail existantes.



LES PARTENAIRES ASSOCIÉS

Les statuts de l'audat.var définissent les partenaires associés ainsi : « Sont partenaires associés, les personnes morales de droit privé ou de droit public (autres que les collectivités territoriales, leurs groupements et les établissements publics locaux), intéressées à l'objet de l'Association, après agrément par le Conseil d'Administration et ce, à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés. En cas de refus, le Conseil d'Administration n'a pas à faire connaître le motif de ce refus. Les partenaires associés participent, avec voix consultative, aux travaux de l'Assemblée Générale et, sur invitation du Président, à ceux du Conseil d'Administration. La qualité de partenaire associé se perd dans les conditions prévues à l'article 4.4. »



Le **Sittomat** est partenaire associé de l'audat.var. La gestion des déchets (collecte sélective, valorisation énergétique...) est un sujet

important en lien avec l'aménagement des territoires. Plusieurs sujets relatifs à la gestion des déchets sont transverses aux thématiques liées à l'urbanisme avec notamment une meilleure prise en compte de ce sujet dans les SCoT et PLU.



ENEDIS est partenaire associé de l'audat.var depuis 2022. L'année 2025 a été marquée par l'organisation commune de l'accueil d'un

séminaire national FNAU-Enedis à Toulon. En 2026, les collaborations se prolongent dans le cadre de la convention multipartite entre ENEDIS, l'audat.var, l'Etat (DDTM 83) et l'Association des Maires du Var (AMF 83) : « Plus loin ensemble pour la planification écologique et la résilience climatique ».



L'**ADIL du Var** est partenaire associé de l'audat.var (réciproquement l'Agence en est membre depuis 2022). Les deux structures partagent des

intérêts communs dans la compréhension des marchés locaux de l'habitat.



GRDF est partenaire associé de l'audat.var depuis 2022. Une convention encadre ce partenariat. Elle vise à favoriser le partage

de connaissance (échange de données), d'expériences, les innovations portées par GRDF et faire progresser ensemble les collectivités dans la compréhension des enjeux de transition énergétique.



La qualité de partenaire associé de **TVT Innovation** depuis 2022 a permis de formaliser les coopérations régulières et d'afficher un

partenariat bien réel entre les deux structures. En 2026, l'audat.var et TVT innovation poursuivent leurs échanges pour accompagner le développement économique local.



Depuis 2021, à l'occasion de réponses à l'appel à projet sur le thème urbanisme et santé, **l'ARS** fait partie des partenaires de travail régulier de l'Agence.

L'Urbanisme Favorable à la Santé est en enjeu inscrit au programme partenarial de travail. Avec la mise en place d'un réseau régional de l'UFS "Urbanité PACA" porté par les 5 agences d'urbanisme du Sud, les coopérations vont se renforcer en 2026.



Le partenariat entre la Région et les **agences d'urbanisme du Sud (audat.var, agam, aupa, aurav, aua)** est actif depuis plus de 10

ans. La Région est partenaire associé de l'audat.var (qualité agréée en 2023). L'audat.var adhère par ailleurs à la Plateforme Connaissance du Territoire portée par la Région.



En 2026, **Var Habitat** devient partenaire associé de l'audat.var. Objectif : partager données territoriales et enjeux d'habitat.



L'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse (AERMC) est partenaire associé de l'audat.var depuis 2023. Les coopérations s'organisent au travers des démarches d'appui aux territoires du Var. En 2026, avec le 12ème programme d'intervention 2025-2030 de l'AERMC, ces coopérations sont amenées à se renforcer.



Les agences d'urbanisme du Sud sont depuis 2023 partenaires associés de l'audat.var. Les collaborations sont nombreuses, régulières et ancrées dans le paysage régional dans le cadre du réseau UrbaSud.



L'Agence de Développement Touristique VAR TOURISME est partenaire associé de l'audat.var depuis 2025. En 2026, les coopérations techniques sont amenées à se renforcer : échanges de données, éclairages sur les dynamiques touristiques territoriales...

LES PARTENARIATS LOCAUX ET RÉGIONAUX PRIVILÉGIÉS



Le partenariat entre le CAUE du Var et l'audat.var se matérialise depuis quelques années par la co-organisation de cycles d'ateliers, séminaires de sensibilisation sur des thématiques, où des apports concrets et complémentaires sont démontrés.



AGRIOBIO Var est aux côtés de l'Agence et de la Chambre d'agriculture du Var dans l'animation du réseau des PAT du Var, autour des questions relatives à l'agriculture biologique et à la restauration collective durable.



L'Agence privilégie les coopérations techniques avec l'EPF en favorisant le plus possible la complémentarité d'approches dans le cadre d'études d'aménagement de sites, au gré des missions.



En 2026, des coopérations de travail se réengagent entre l'audat.var et l'Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement (ARBE), notamment autour de la démarche TEN (Territoires engagés pour la Nature).



Une convention de partenariat a été signée en 2023 entre le CEREMA et les agences d'urbanisme du Sud. Elle acte la volonté d'échanges d'informations et de collaborations de travail effectives. Les collaborations se prolongent en 2026.

LES PARTENARIATS AUTOUR DE PROJETS CIBLÉS



Le partenariat entre l'Académie de Nice et l'audat.var a été formalisé en 2021 par une convention de mise à disposition de données sur les effectifs étudiants. L'accès à ces données permet à l'Agence de mener à bien les études inscrites au programme partenarial de travail relatives au profil des étudiants, à l'attractivité des établissements ESR, à la vie étudiante...



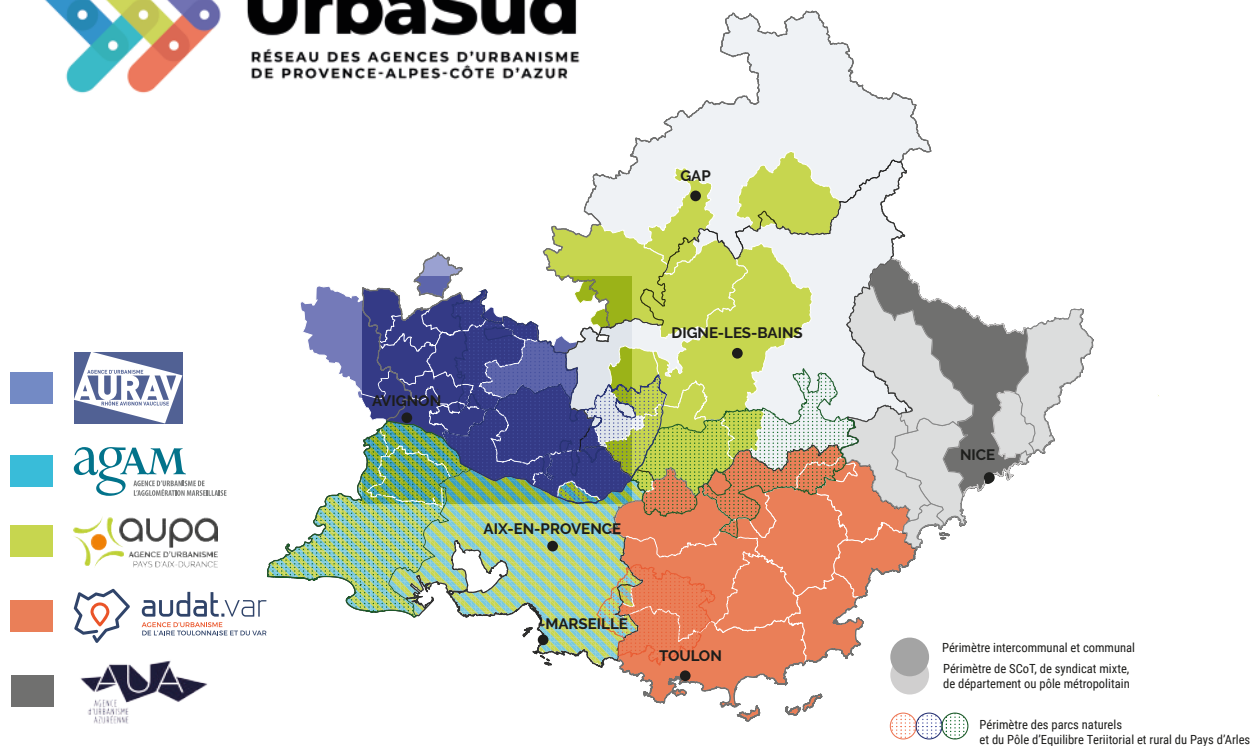
Des collaborations techniques ont régulièrement lieu entre l'audat.var et la CAF du Var. En 2026, l'objectif est que la CAF devienne partenaire associé de l'audat.var.



Des échanges d'informations s'organisent entre l'audat.var et la Banque des territoires pour une mise en partage des enjeux et actions territoriales en faveur de la revitalisation des centralités ou de la transition écologique.

LE RÉSEAU DES AGENCES D'URBANISME

Le réseau régional



UrbaSud, le réseau des agences d'urbanisme PACA composé par les agences de Marseille, Aix-en-Provence, Avignon, Toulon et Nice,

s'est largement organisé depuis 2015 autour du partenariat avec la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les missions pilotées par la DREAL ou le SGAR PACA sont également l'occasion chaque année de consolider le partenariat de travail en réseau des agences (coordination régionale des chefs de projet Petites Villes de demain et Action Cœur de Ville par exemple, organisation de séminaires de niveau régional...).

Compte-tenu des nombreux enjeux régionaux, les présidentes et présidents des cinq agences d'urbanisme sont attentifs au renforcement de leurs coopérations au profit des territoires de la

région et de l'ensemble des acteurs œuvrant à cette échelle.

Le réseau agit pour un accompagnement toujours plus fort des territoires de projet en région ainsi que d'une consolidation des partenariats techniques de niveau régional.

Il met en place des actions en faveur d'économies d'échelle (achat de données, coproductions de publications, co-organisation d'événements...) qui donnent du sens, de la force et de la visibilité aux missions du réseau régional.

Dans l'objectif d'asseoir le réseau, chaque agence est respectivement bénéficiaire de la qualité de partenaire associé.



Le réseau national

La Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) est une association qui anime et joue un rôle de moteur au sein du réseau des 53 agences.

La FNAU est à la fois un réseau d'élus et un réseau des 1 700 professionnels qui travaillent au sein des agences qui favorisent les échanges d'expérience, l'organisation d'événements et de projets collectifs.

Enfin, la FNAU travaille en lien étroit avec les associations de collectivités, les ministères et les têtes de réseaux au niveau national et international pour promouvoir le modèle « agence d'urbanisme » et contribuer aux débats sur la ville et les territoires.

Le Président de l'audat.var, Thierry ALBERTINI, fait partie du Bureau de la FNAU. Il représente également l'audat.var avec Madame Valérie RIALLAND dans les instances de la FNAU.

Au sein de la FNAU, l'audat.var est co-animatrice des Clubs Planification. Elle participe ainsi à l'animation des débats stratégiques et techniques qui animent la communauté nationale des chargés d'études dans les agences d'urbanisme.

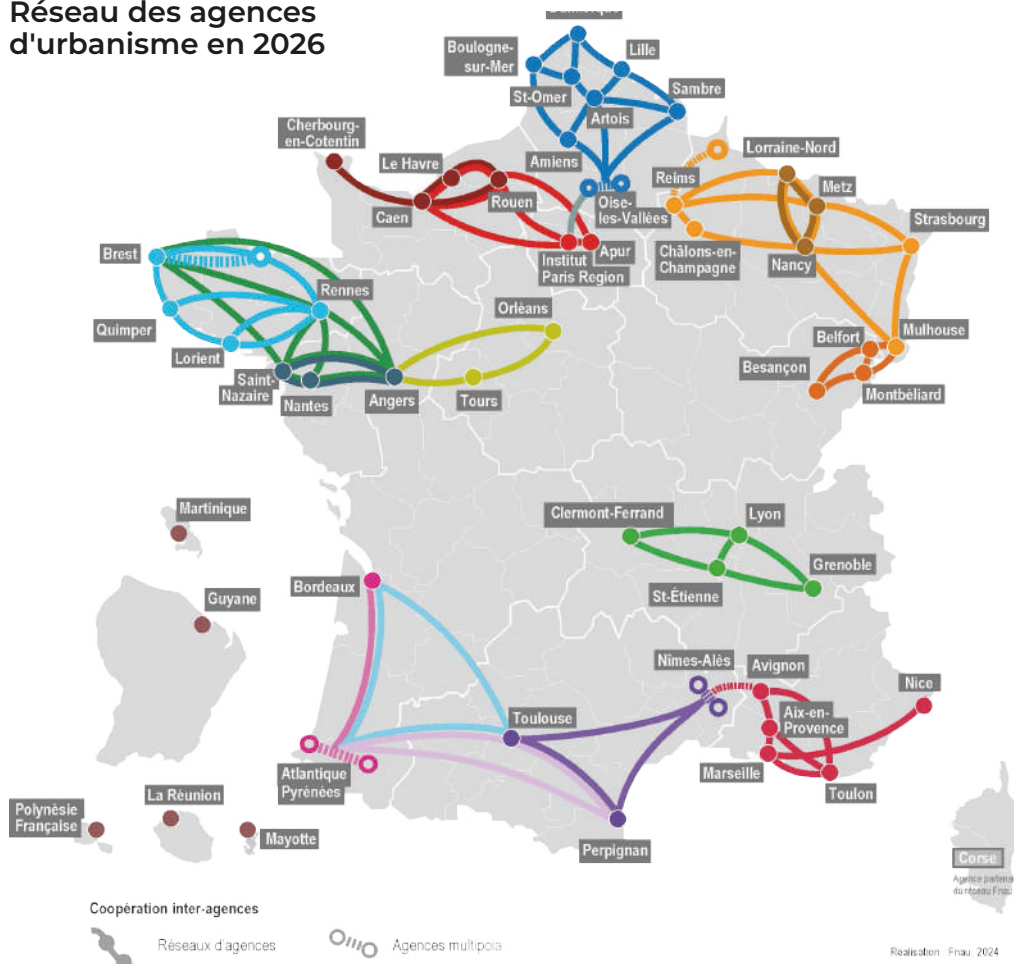
Les chargés d'études de l'audat.var sont d'ailleurs amenés à participer régulièrement aux différents clubs thématiques mis en place par la FNAU.

L'audat.var est aussi régulièrement sollicitée par la FNAU dans un rôle expert pour piloter des travaux ou séminaires nationaux.

En 2026 : appui de la FNAU au pilotage des travaux d'observation des dynamiques des centralités Action Coeur de Ville (demande de la Banque des Territoires).

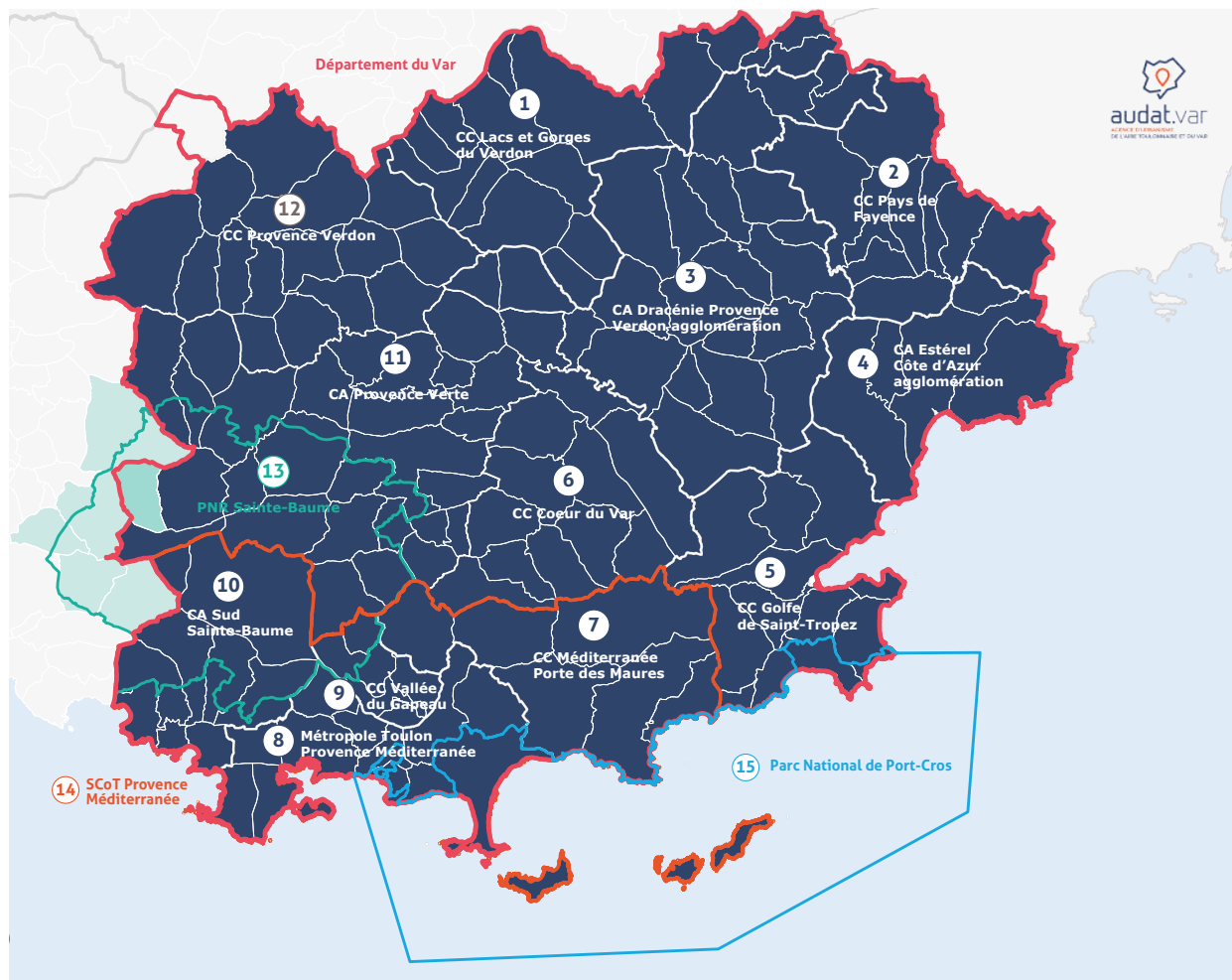
En 2026, l'audat.var participera aux 47ème Rencontres des agences d'urbanisme organisées à Caen au mois d'octobre.

Réseau des agences d'urbanisme en 2026



UN APPUI À L'ÉCHELLE DU VAR ET DES TERRITOIRES MEMBRES

Population au 01/01/2023 (SOURCE INSEE-RP)



- | | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>1 CC Lacs et Gorges du Verdon
16 communes
8 947 habitants</p> | <p>6 CC Cœur du Var
11 communes
46 889 habitants</p> | <p>11 CA Provence Verte
28 communes
105 085 habitants</p> |
| <p>2 CC Pays de Fayence
9 communes
30 664 habitants</p> | <p>7 CC Méditerranée Porte des Maures
6 communes
47 000 habitants</p> | <p>12 CC Provence Verdon
15 communes
23 180 habitants</p> |
| <p>3 CC Dracénie Provence Verdon agglomération
23 communes
114 974 habitants</p> | <p>8 Métropole Toulon Provence Méditerranée
12 communes
450 549 habitants</p> | <p>13 PNR Sainte-Baume
28 communes adhérentes
156 031 habitants</p> |
| <p>4 CA Estérel Côte d'Azur
5 communes
123 651 habitants</p> | <p>9 CC Vallée du Gapeau
5 communes
33 681 habitants</p> | <p>14 SCoT Provence Méditerranée
32 communes
597 274 habitants</p> |
| <p>5 CC Golfe de Saint-Tropez
12 communes
58 300 habitants</p> | <p>10 CA Sud Sainte-Baume
9 communes
66 044 habitants</p> | <p>15 Parc National de Port-Cros
5 communes
99 010 habitants (aire d'adhésion)</p> |

LES MEMBRES



LES PARTENAIRES ASSOCIÉS



LES PARTENAIRES RÉGIONAUX ET LOCAUX



Association loi 1901 créée en 2003, membre de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU), l'Agence d'urbanisme de l'aire toulonnaise et du Var est un outil pluridisciplinaire d'aide à la décision, partagé par les collectivités et institutions publiques locales.

Elle est un acteur de l'aménagement et du développement durable du Var, au travers de ses contributions aux documents d'urbanisme, à la planification et aux projets territoriaux.

Ses productions sont fondées sur une connaissance des évolutions des territoires et une expertise en matière de politiques publiques.



**FLASHEZ-MOI POUR DÉCOURIR
LA VIDÉO DE PRÉSENTATION
DE L'AGENCE !**



audat.var
AGENCE D'URBANISME
DE L'AIRE TOULONNAISE ET DU VAR